



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**QUATRE CENT SOIXANTE-SEPTIÈME  
SÉANCE ORDINAIRE DU  
17 FÉVRIER 2023, À 15 H, TENUE À LA  
SALLE DU CAFÉ DÉLICIES DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**SONT PRÉSENTS**

**André Elliott**  
*Président*

**Ariane Marquis-Vézina**  
*Conseillère*

**Jocelyn Girard**  
*Conseiller*

**Roger Dickey**  
*Conseiller*

**EST ABSENT**

**Daniel Marchildon**  
*Conseiller*

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière.

IL Y A QUORUM.

M. André Elliott préside la séance et M<sup>me</sup> Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 15 h.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

**1. Adoption de l'ordre du jour**

V-467-LV-2710

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2023;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 17 février 2023;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Attestation de conformité de l'utilisation des compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales aux objectifs du « Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local » du ministère des Transports du Québec;
6. Adoption de la résolution pour la demande d'aide supplémentaire au « Programme d'aide à la voirie locale – 2021-2022 chemin à double vocation »;
7. Divers;
8. Période de questions;
9. Clôture de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2023**

V-467-LV-2711

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2023 tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 17 février 2023**

V-467-LV-2712

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

**D'APPROUVER** les décaissements à effectuer, les comptes fournisseurs et les paies au 17 février 2023 de la Localité de Villebois pour un montant total de 84 983,41 \$ tel qu'il appert et étant plus amplement décrits à la liste au 17 février 2023.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Caroline Chrétien  
Secrétaire-trésorière

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Dépôt du bordereau de correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.

**5. Attestation de conformité de l'utilisation des compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales aux objectifs du « Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local » du ministère des Transports du Québec**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports versera une compensation de 98 480 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** les compensations distribuées au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

**QUE** le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. Adoption de la résolution pour la demande d'aide supplémentaire au « Programme d'aide à la voirie locale – 2021-2022 volet 9 : chemins à double vocation »**

**NOUVELLE DEMANDE**

**ATTENDU QUE** la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

**ATTENDU QUE** les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

**ATTENDU QUE** le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande du GREIBJ – Localité de Villebois, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser;

**ATTENDU QUE** la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement;

**ATTENDU QUE** l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2022 en cours.

Noms du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés par année
Rangs 10 et 1 Lac Turgeon	8 km	Bois en longueur	262
Rangs 10 et 1 Val-Paradis	4 km	Bois en longueur	443



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**POUR CES MOTIFS,**

V-467-LV-2714

Sur une proposition de M. Roger Dickey, appuyée par M. Jocelyn Girard, il est unanimement résolu et adopté que le GREIBJ – Localité de Villebois demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 12 km.

**Copie certifiée conforme  
Ce 17<sup>e</sup> jour de février 2023**

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

**7. Divers**

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

**8. Période de questions**

Il n'y avait pas d'assistance à la séance du conseil, donc aucune question n'a été apportée par le public.

**9. Clôture de la séance**

V-467-LV-2715

**SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE  
PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :**

**DE LEVER** la séance à 15 h 17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÉGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

---

Président

---

Secrétaire

---

Directrice générale par intérim  
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James